

En exercice: 58

Présents : 45

Votants: 47

Séance du 3 juillet 2023

Le Trois Juillet Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 27 juin 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon,

sous la Présidence

de M. Christophe LANGOUËT - Président

Étaient Présents:

ASTILLÉ DEROUET Loïc, titulaire

ATHÉE MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire

BALLOTS CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires

BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES

GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
SORIEUX Vanessa, titulaire
VALLÉE Jacky, titulaire
TISON Hervé, titulaire
COUËFFÉ Dominique, titulaire

COSSÉ LE VIVIEN LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, titulaires

COURBEVEILLE BANNIER Géraldine, titulaire

CRAON DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie,

PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires

CUILLÉ DESHOMMES Catherine, titulaire

DENAZÉ /
FONTAINE COUVERTE /

GASTINES BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE LECOT Gérard, titulaire

LA ROË

LA ROUAUDIÈRE

LA SELLE CRAONNAISE

LAUBRIÈRES

LIVRÉ LA TOUCHE

JULIOT Thierry, titulaire

DERVAL Séverine, titulaire

BRÉHIN Colette, titulaire

CHANCEREL Philippe, titulaire

MÉE

MÉRAL CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires

NIAFLES GENDRY Daniel, titulaire POMMERIEUX RESTIF Vincent, titulaire

QUELAINES ST GAULT LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires

RENAZÉ GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires

SENONNES BARBÉ Béatrice, titulaire

SIMPLÉ /

ST AIGNAN S/ROË PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaire

ST ERBLON /

ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

<u>Étaient excusés</u>: LÉPICIER René-Marc (CONGRIER), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), CHADELAUD Gaétan (La Roë), PELLUAU Philippe (Renazé),

Étaient absents: DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HAMARD Benoît (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), JUGÉ Joseph (La Selle-Craonnaise), BAHIER Alain (Mée), CLAVREUL Yannick (Simplé), GAUCHER Olivier (St Erblon)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Maurice RADÉ a donné pouvoir Laurence MANCEAU

Secrétaire de Séance : Élu M. Loïc PÈNE, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-07/103 : RESSOURCES HUMAINES



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du : 3 juillet 2023

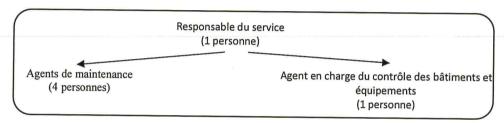
OBJET 2023-07/103: RESSOURCES HUMAINES

SERVICE BÂTIMENT – CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ-E DE MISSION « RESPONSABLE MAINTENANCE »

Monsieur Christophe LANGOUËT, Président, rappelle que le service Bâtiments est structuré avec deux grandes missions :

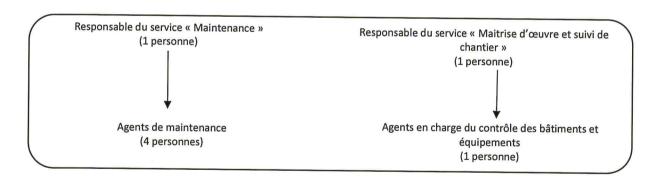
- La maintenance des Bâtiments ;
- La maitrise d'œuvre et le suivi de chantier.

L'organisation actuelle est la suivante :



Afin de permettre une meilleure réactivité et répartition des différentes missions du service, de développer celles de maitrise d'œuvre et de suivi de chantier, il est proposé de dissocier les missions en deux, avec le recrutement d'un-e chargé-e de mission « Responsable maintenance ».

Nouvelle organisation:



Il est donc proposé:

- De créer un poste de Chargé-e de mission « Responsable Maintenance » ;
- À compter du 4 juillet 2023 ;
- À temps complet (35/35^{ème});
- Sur les cadres d'emploi des Techniciens, des Agents de maîtrise et des Adjoints Techniques Territoriaux ;
- Pour 1 an.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-24,

Considérant l'inscription au budget 012,

Considérant l'avis favorable du comité social territorial du 25 mai 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

À la majorité (47 votants : 46 votes POUR et 1 Abstention de Mme DALIFARD Alexia),

- ⇒ VALIDE le recrutement d'un-e chargé-e de mission « responsable maintenance », à temps complet (35/35ème), sur le cadre d'emploi des Techniciens, Agents de maîtrise et Adjoints Techniques Territoriaux, à compter du 4 juillet 2023, pour 1 an.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Craon, le 11 juillet 2023

Pour extrait conforme, Le Président, **Christophe LANGOUËT**

Le secrétaire de séance, Loïc PÈNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230703-DELIB202307103-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023 Affichage : 11/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



